

Gourguillon avait été enlevé et ses défenseurs passés au fil de l'épée.

On ne conçoit pas comment le Chapitre ne profita pas mieux de cet avantage pour refouler sur-le-champ les bourgeois dans la ville et reprendre le cloître de St-Jean. Ceux-ci, promptement revenus de la consternation où les avait plongés le désastre du Gourguillon, s'ébranlent sous le commandement du seigneur de la Tour, montent à St-Just, reprennent en passant le fort du Gourguillon, et pénètrent jusque sous les remparts du cloître où ils trouvent rangée en bataille la nombreuse armée des chanoines. Ils l'abordent sans hésiter ; mais ils avaient affaire à une noblesse aguerrie et bien mieux exercée qu'eux au maniement des armes. Aussi toute leur vaillance ne put que balancer la victoire qui fut disputée jusqu'à la fin du jour, avec des chances diverses de succès et avec un grand carnage de part et d'autre. Désespérant de forcer cette armée, mais ne voulant pas abandonner leur entreprise, les citoyens prirent le parti de se retirer sur la colline de Fourvières et de changer l'attaque en blocus.

Alors il y eut des pourparlers qui se terminèrent par la promesse des deux partis de s'en rapporter à la décision du roi de France, saint Louis et du légat du pape. Cette décision fut rendue en 1269 ; elle ordonna la cessation des hostilités, l'échange des prisonniers faits de part et d'autre, la démolition des fortifications élevées pendant la guerre et la restitution du cloître de Saint-Jean aux chanoines. Il y avait là quelque satisfaction accordée au Chapitre ; mais le véritable avantage fut pour les citoyens, et en ce que le roi mit dans leurs mains la justice temporelle, en ce qu'on leur laissa la faculté de s'assembler et de nommer eux-mêmes des magistrats chargés de veiller aux intérêts de la *communauté*. De plus le légat du pape leur donna l'absolution des censures qui avaient été